

Armes nucléaires : nouvelles menaces, nouveaux enjeux...

Daniel Durand – IDRP – 08/02/2005

Pourquoi parler de désarmement nucléaire aujourd'hui et le faire en termes d'enjeux ? Autour des années 2000, la quiétude s'était installée dans la majorité de l'opinion. Il y avait eu un certain désarmement dans les années post-guerre froide (les têtes nucléaires sont passées de 60 000 dans les années 80 à moins de 20 000 aujourd'hui), un moratoire de fait des essais nucléaires souterrains s'est installé depuis 1996, le nucléaire semblait devenir un simple attribut de puissance... inégalitaire certes, mais ne représentant pas un danger immédiat.

Mais depuis trois ans, il y a de nouveau des bruits de bottes autour de l'arme nucléaire. Les armes nucléaires et les autres ADM ont été au coeur du débat politique avant, pendant et après la guerre d'Irak. Le face à face Inde - Pakistan, l'aventurisme Coréen du nord, la médiatisation du terrorisme international ont fait frissonner. Maintenant, une nouvelle menace de guerre est brandie par les dirigeants américains contre l'Iran, suspectée d'envisager d'acquérir l'arme nucléaire...

Le nucléaire revient dans le débat non en terme de « *police d'assurance* » comme l'évoquait les dirigeants français mais en terme de menace, de dangers et de craintes. Cela pose le problème de la validité des outils élaborés pour sa maîtrise, leurs limites, le besoin d'autres outils éventuellement. Enfin, c'est l'existence même de ces armes, la perspective de leur abolition qui est remise en débat.

1. La crise iranienne, le « cas d'école » de tous les dangers :

La crise iranienne peut être considérée comme un « cas d'école », pourquoi :

- cas d'école en terme d'énergie nucléaire : l'Iran est une puissance voulant maîtriser la totalité du processus nucléaire civil donc y compris celui de l'enrichissement de l'uranium. Mais cette maîtrise lui offrirait la possibilité d'accéder à la fabrication d'uranium de qualité militaire.
- cas d'école en terme de confiance internationale dans les vertus des traités et de la diplomatie : l'efficacité des contrôles est en débat ainsi que la validité du dispositif prévu avec le « protocole additionnel » de l'AIEA marqué par plus de visites intrusives.
- cas d'école sur la question du respect des traités : les démarches de l'Union européenne (11/03 - diplomatie et pression politico-économiques) sont en opposition avec celles des USA (action préemptive et « schéma irakien » au Conseil de sécurité)
- cas d'école en terme d'aspiration à la sécurité nationale pour un pays, candidat à la puissance régionale qui ne trouve pas de solution à ce problème dans un système de sécurité collectif et alternatif sauf à lorgner du côté de l'arme nucléaire.

Examinons ces quatre volets après avoir fait un rapide historique.

A) Historique de la crise (1) :

Le 16 juin 2003, dans un rapport établi après cinq mois de travail sur place par les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et présenté devant le conseil des gouverneurs de l'agence, le directeur général Mohamed El Baradei, déclare que l'Iran "a omis de rendre compte de certaines de ses activités nucléaires et n'a pas informé sur certains matériaux nucléaires dont elle dispose". Le 19 juin, le conseil lui demande de "signer et de mettre en oeuvre, rapidement et sans condition, un protocole additionnel" ,

dit 93+2, au TNP (Traité de non-prolifération nucléaire) devant permettre des inspections inopinées de ses sites.

Le conseil des gouverneurs de l'AIEA, réuni du 8 au 12 septembre 2003 à Téhéran, lance un ultimatum à l'Iran pour qu'il prouve d'ici au 31 octobre qu'il ne développe pas la bombe nucléaire sous couvert d'un programme civil d'énergie nucléaire. Le 21 octobre 2003, au cours d'une visite des ministres des affaires étrangères français, allemand et britannique destinée à obtenir des garanties de l'Iran prouvant la nature purement civile de ses activités nucléaires, Téhéran s'engage par écrit à accepter un contrôle renforcé de ses activités en déclarant qu'elle va signer le protocole additionnel au TNP (Traité de non-prolifération nucléaire). Elle s'engage également à suspendre tout enrichissement et retraitement d'uranium et à montrer une coopération et une transparence totales vis à vis de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Le 10 novembre elle annonce la suspension effective de ses opérations d'enrichissement d'uranium et le 18 décembre, elle signe à Genève, au siège de l'AIEA, le protocole additionnel au TNP.

Revenant sur son engagement de suspension en juillet 2004, le Conseil des gouverneurs de l'AIEA adopte le 18 septembre 2004 à Vienne une résolution présentée par trois pays européens - Allemagne, France et Grande-Bretagne -, soutenue par les Américains, et adoptée par consensus, demandant à l'Iran de suspendre immédiatement ses activités d'enrichissement d'uranium et fixant la date butoir du 25 novembre pour clarifier "impérativement" les "questions en suspens" avec l'Agence concernant son programme nucléaire.

Le 15 novembre 2004, suite à un accord avec la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, désignés sous le sigle "E3" et l'Union européenne, signé le 14 de ce mois, l'Iran s'engage à une coopération entière et transparente avec l'AIEA, ainsi qu'à poursuivre la mise en oeuvre du Protocole additionnel au TNP « en attendant sa ratification ». Par ailleurs, et "afin de renforcer la confiance", l'Iran décide "à titre volontaire", de poursuivre et d'étendre la suspension à toutes les activités d'enrichissement et de retraitement de l'uranium, notamment la fabrication et l'importation de gaz centrifuges, ainsi que toute activité de séparation du plutonium et de conversion de l'uranium. L'AIEA est chargée de

1 « Programme nucléaire de l'Iran » - La documentation française - février 2005 - http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/dossier_international/nucleaire/etat_lieux/iran.shtml

la vérification de cette suspension et d'en assurer le suivi.

Le 18 janvier 2005, la situation s'est de nouveau tendue après des déclarations américaines préoccupantes. "J'espère que nous pourrions régler cela de façon diplomatique, mais je n'exclurai aucune option", a dit M. Bush dans un entretien avec NBC News quand on lui a demandé s'il excluait une éventuelle action militaire contre l'Iran si ce pays "continue à donner des réponses évasives à la communauté internationale au sujet de l'existence d'un programme nucléaire militaire".

B) La crise iranienne, le « cas d'école » : énergie nucléaire et désarmement.

Ce rapport entre énergie nucléaire et désarmement est défini dans le TNP (Traité de non-prolifération nucléaire) signé en 1970. Le « marchandage » initial était celui-ci : « on gèle la situation nucléaire », les 5 états possédant l'arme nucléaire la gardent seuls contre deux promesses : l'accès à l'énergie atomique civile pour tous les autres pays qui le souhaitent et le peuvent, un désarmement nucléaire progressif de la part des possédants (article VI du traité).

Le contrôle de toute tricherie éventuelle est confiée à l'AIEA (Agence internationale pour l'énergie atomique) de Vienne. Chaque pays lors de sa ratification du TNP signe un protocole d'accord avec elle réglant les modalités de vérification. Ce dispositif de vérification a été renforcé depuis par l'ajout d'un « protocole additionnel » renforçant les vérifications notamment par des inspections inopinées.

Ce lien énergie nucléaire / matériaux fissiles militaires pose problème. Il souligne la faiblesse des solutions énergétiques alternatives pour les pays en voie d'industrialisation : ceux-ci sont quasi-obligés de se tourner vers le nucléaire pour accélérer leur développement. Il montre le retard à proposer des types de centrales nucléaires fonctionnant avec des matériaux nucléaires non-utilisables à des fins militaires.

Selon le « Rapport d'information sur la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs. » (Assemblée nationale, 2000 / 523 pp. Documents d'information de l'Assemblée nationale, n° 2788) : " L'Iran possède la technologie de base pour construire une bombe mais n'a pas les moyens de disposer rapidement d'uranium ou de

plutonium militaire, à moins de s'en procurer auprès d'un autre pays. Il s'efforce d'acquérir toutes les technologies en rapport avec le nucléaire, y compris des réacteurs de recherche et de puissance qui pourraient soutenir indirectement son programme d'armements nucléaires ou être réorientés au profit de celui-ci, ainsi que pour former ses propres experts ;

- les inquiétudes iraniennes sur l'éventualité de frappes préventives par Israël ou par les États-Unis le conduisent à adopter un profil bas et une politique très prudente de développement de son programme nucléaire ;

- par conséquent, selon certains experts, l'Iran pourrait disposer d'un engin nucléaire d'ici cinq à sept ans en utilisant ses propres matières fissiles enrichies et il lui faudrait six à neuf ans pour acquérir la capacité de mettre au point une arme nucléaire adaptable à un missile de longue portée. D'autres sources, qui paraissent plus fiables, estiment que l'Iran aurait besoin d'au moins dix ans pour parvenir au stade de production d'armes nucléaires, à la condition qu'il puisse se procurer équipements et biens à l'étranger."

C) La crise iranienne, le « cas d'école » de la confiance dans les traités :

Voici la conclusion que tire de la période qui vient de s'achever le directeur de l'AIEA, M. ElBaradei (à Séoul – octobre 2004) :

« La première leçon et peut-être la plus importante non seulement pour l'AIEA mais aussi pour la communauté internationale est que la vérification et la diplomatie, utilisées de manière combinée, peuvent être efficaces. »

Effectivement, l'exemple de Irak a démontré l'efficacité des mesures de vérification menées jusqu'au bout même si des améliorations sont encore nécessaires : corps d'inspecteurs permanents, plus de moyens matériels ou d'observation (satellites), etc..

De la même manière, les missions d'inspection de l'AIEA qui se succèdent régulièrement en Iran, notamment depuis novembre 2004, n'ont relevé aucune infraction et neuf sites sont placés en permanence sous contrôle (2).

Mais le Directeur de l'AIEA a fait aussi remarquer que « le contrôle des technologies n'est pas en soi-même une barrière suffisante contre une prolifération ultérieure. ».

2 Joëlle Stolz – Le Monde – 28/01/2005

Quels sont les conditions de la confiance dans les processus de désarmement et les moyens de les faire respecter.

D) La crise iranienne, le « cas d'école » du respect des traités.

Le débat autour du respect du TNP est lourd d'enjeux et de menaces.

Les États-Unis ne croient pas à une solution politique et veulent mettre en place un « scénario à l'irakienne » : menaces envers l'Iran, inscription de la question au Conseil de sécurité, résolution avec mise en demeure, et si non-respect, usage de la force en essayant d'avoir un soutien international plus large qu'en mars 2003. Il y a là un vrai danger de nouvelle guerre dans un avenir assez proche.

A l'inverse, l'attitude européenne a été plus positive. Le 21 octobre 2003, comme nous l'avons vu précédemment, une initiative conjointe des ministres allemands, britanniques et français en Iran a permis d'aboutir à une première détente dans la crise. Cette initiative politique était d'autant plus intéressante qu'elle s'est déroulée en pleine guerre d'Irak, contre l'avis américain et avec la participation britannique. Cette démarche européenne s'est renforcée au long de 2004 et a été reprise en compte par toute l'Union européenne. On peut estimer que se sont rematérialisées les deux « visions du monde », unilatéralisme ou multilatéralisme, évoquées par De Villepin en février 2003.

C'est peut-être une leçon à tirer pour développer avec plus de vigueur nos exigences pour une politique européenne innovante s'affirmant de plus en plus autonome des États-Unis.

E) La crise iranienne, le « cas d'école » de la nécessité d'une conception alternative de sécurité :

Dans le même discours de Séoul en octobre 2003, Mohamed ElBaradei a estimé que la quatrième leçon à tirer des derniers mois était que « l'insécurité provoque la prolifération. Il est instructif que pratiquement toutes les menaces de prolifération nucléaire concerne des régions de tensions persistantes. »

Pour lui, « Un système fonctionnel de sécurité collective est la seule alternative à la confiance que certaines nations, y compris les

états nucléaires et leurs alliés, placent actuellement dans la dissuasion nucléaire ».

Il est clair qu'il y a besoin d'un énorme effort politique pour créer un nouveau contexte de sécurité multilatéral qui inclue tous les états de la planète et les dissuade de se tourner vers la solution de la sécurité individuelle par l'arme nucléaire. Cet effort passe par le renforcement et le soutien au multilatéralisme et d'abord au système onusien et à sa Charte. Le débat d'idées autour du 60e anniversaire des Nations unies, de leur évolution, de la place à leur donner est au coeur de la construction d'une alternative de sécurité. Voyons ce qui avance dans les réseaux d'ONG et au sein même du dernier forum social en janvier à Porto Allegre. C'est dans cet contexte global que doit être placée la question de la relance du désarmement nucléaire. Il y a selon ElBaradei une « fenêtre d'opportunité » pour cet objectif même si en même temps, les nuages menaçants s'accroissent.

Pour apprécier les évolutions possibles, nous allons examiner plus en détail le contexte du désarmement en ce début 2005 : dangers, instruments de contrôle, acteurs et possibilités d'agir.

2. Quels nouveaux dangers nucléaires ?

Les nouveaux dangers s'articulent autour de trois préoccupations provenant des états proliférants, des groupes terroristes et des états détenteurs.

A) Les états proliférants sur le banc des accusés

Au premier rang des états proliférants, se trouvent ceux qui sont déjà détenteurs officiels mais bien connus d'armes nucléaires comme l'Inde, le Pakistan et Israël. La première alerte avait eu lieu en 1998 avec un essai indien puis pakistanais. Depuis trois années, l'escalade dans les menaces d'affrontement indo-pakistanaïses ont inquiété réellement car cette escalade incluait éventuellement l'usage de missiles nucléaires. On imagine le scénario catastrophe (bien autre chose que le tsunami) dans des régions aussi peuplées ! Aujourd'hui, la diplomatie semble avoir repris le dessus mais tant qu'une solution durable n'est pas trouvée sur le Cachemire, nous sommes à la merci d'une étincelle nationaliste.

Les armes nucléaires du troisième état possesseur officiel empoisonnent le débat sur la sécurité de toute la région du Moyen-Orient.

Il s'agit d'Israël et de ses 200 missiles nucléaires. C'est au nom de cette possession d'armes nucléaires que d'autres pays comme la Syrie font un chantage aux armes chimiques et vice-versa.

J'ai parlé déjà de chantage dans le cas de la Corée du nord dont le geste le plus grave a été en 1994 le retrait du TNP ce qui constitue un précédent très dangereux pour l'avenir de ce traité.

Le plus important motif d'inquiétude des dernières années est qu'on a ainsi appris que plusieurs états : Irak, Lybie, Iran, Corée du Nord, signataires du TNP, malgré leur engagement dans ce traité, ont mené ou essayé de mener des recherches secrètes pour acquérir des technologies nucléaires militaires. Ces informations ont ouvert le débat sur l'efficacité des vérifications menée par l'AEIA. Ce fut l'argument mis en avant par les puissances nucléaires officielles pour focaliser la priorité des discussions des dernières réunions internationales uniquement sur le volet de la lutte contre la prolifération en escamotant la discussion sur le deuxième volet : le désarmement nucléaire.

Comme je l'ai traité auparavant, c'est l'Iran qui est au coeur du débat actuellement.

Encore plus inquiétant, dans le cas de la Lybie, on a appris que certaines recherches avaient pu commencer grâce à des fournitures clandestines, grâce à un « *marché noir* » du nucléaire, alimenté essentiellement par des dirigeants et des scientifiques du Pakistan.

Le Pakistan est vraiment au coeur des préoccupations car on sait combien certaines de ses structures et notamment une partie de l'armée et des services secrets sont infiltrées par des partisans de Ben Laden. Lors des attentats du 11 septembre, beaucoup d'observateurs ont dit qu'il y avait en fait deux cibles : New-York et les symboles US évidemment mais aussi par ricochet, une éventuelle déstabilisation du Pakistan en cas d'attaque américaine sur l'Afghanistan. Cette déstabilisation éventuelle aurait pu permettre la main-mise par les groupes terroristes des armes nucléaires pakistanaises. Ce scénario catastrophe ne s'est pas réalisé mais les préoccupations demeurent. Qu'en est-il de la menace provenant de la nébuleuse terroriste ?

B) L'épouvantail commode des groupes terroristes :

Trois types de danger peuvent être imaginés. Le premier et non le moindre est la

déstabilisation d'un état nucléaire ou pouvant devenir nucléaire comme le Pakistan.

Le second est le vol de matériaux fissiles ou de déchets fortement radioactifs pour le chantage à la contamination et la fabrication d'une bombe « sale » : reste à régler la question du transport donc des missiles qui n'est pas si simple à résoudre.

Le troisième danger est l'utilisation d'armes de destruction massive a priori plus faciles à fabriquer et employer comme les armes chimiques ou biologiques. On a connu des prémisses d'actes de ce genre : lettres au charbon aux USA, gaz sarin à Tokyo mais cela reste de faible amplitude. Peut-être n'est-ce pas aussi facile qu'on le dit ?

En tout état de cause, la possession d'armes nucléaires ne protège pas les grandes puissances de ces risques, au contraire. L'échec de l'intervention militaire étatsunienne en Irak souligne également l'impasse des solutions de force. Cette situation renforce la position de ceux qui estiment que la lutte anti-terroriste passe par une action de justice vigoureuse dans le strict respect du droit international, par la transparence et le contrôle des circuits financiers, par l'action contre les trafics maffieux de la drogue et des minerais précieux.

C) Les états détenteurs : le débat sur l'article VI du TNP

Dans la renaissance des dangers liés aux armes nucléaires, il ne faut pas exonérer la responsabilité des États possesseurs officiels. Pourquoi ? Parce qu'ils sont soumis à une obligation de désarmement nucléaire au titre de l'article VI du traité de non-prolifération, comme l'a rappelé l'avis de la Cour internationale de justice de La Haye en juillet 1997. Cet engagement a d'ailleurs été renouvelé par tous ces pays lors de la Conférence de révision du TNP à New-York en mai 2000 comme un des 13 points d'une proclamation adoptée à l'unanimité⁽³⁾.

Or certes les stocks de têtes nucléaires ont diminué, les essais se sont arrêtés mais les stocks restent considérables, le niveau d'alerte très élevés. De plus, au nom de la maintenance et de la modernisation de ces forces, on voit les systèmes d'armes accroître leurs caractéristiques : durcissement des têtes, furtivité, allongement de la portée des vecteurs, etc... On est donc très prêt d'une

3 Voir le texte de ces 13 points en annexe

prolifération technologique très discutable par rapport à l'esprit du TNP. Mais il y a plus grave peut-être, notamment dans les développements politiques, en particulier aux USA.

1 l'inquiétante attitude des USA

On peut parler dans le cas des USA non seulement de « prolifération technologique » nette mais de « *prolifération conceptuelle* » liée à l'évolution des doctrines militaires sous deux aspects :

- la guerre pré-emptive : ce concept a été clairement exprimé dès 2002 dans un document stratégique sur les armes nucléaires appelé « N.P.R » (Nuclear Posture Review). Ce document ouvre la voie à l'emploi pré-emptif d'armes nucléaires sur le champ de bataille contre un adversaire suspect de vouloir fabriquer ou utiliser des ADM. Il y a donc une banalisation extraordinairement dangereuse des armes nucléaires qui peut faire sauter un verrou éthique de taille contre l'utilisation des armes nucléaires. Cette doctrine a une conséquence directe sur les armes fabriquées : le Pentagone a obtenu le financement de recherche et de production de missiles anti-blockhaus ou « mini-nukes », qui seraient donc des armes de champ de bataille. Les militaires américains font également pression pour obtenir éventuellement la reprise des essais nucléaires souterrains dans le Nevada pour expérimenter ces nouvelles têtes.
- Le concept de « *protection totale* » au travers du bouclier anti-missile (NMD : National Missile Defence) qui est le déclencheur d'une nouvelle course aux armements notamment de la part des Russes et des Chinois. Ceux-ci voudraient avoir suffisamment d'armes pour qu'elles ne soient pas toutes arrêtées par ce bouclier anti-missile. La militarisation de l'espace ouvrirait la porte à une folle course au surarmement.

2 la riposte de la Russie :

Cette course aux armements a d'ailleurs déjà commencée puisque la Russie a annoncé le 17 novembre 2004 qu'elle allait se munir de nouveaux systèmes d'armes nucléaires ⁽⁴⁾. Il s'agit selon l'agence Itar-Tass de nouveaux missiles Topol-M de 10 000 km de portée qui devraient être livrés à l'armée en 2006. C'est

4 Dépêche AFP – Moscou – 17/11/2004

une annonce à prendre au sérieux puisque les armes nucléaires restent la seule option militaire de puissance pour la Russie aujourd'hui.

3 - les modernisations Chine, UK, France :

La Chine du fait du programme américain de bouclier anti-missile mène une politique de modernisation de ses têtes et missiles, et va accroître numériquement son arsenal : elle doit le multiplier par trois au minimum pour être sûre de « saturer » le fameux bouclier.

La Grande-Bretagne vient d'annoncer la construction d'un nouveau laboratoire à Aldermarston pour fabriquer une nouvelle génération de têtes nucléaires.

La France est au milieu de son ambitieux et coûteux programme de modernisation de ses sous-marins (4 SNLE), de ses missiles longue portée (M51 : 2000 km de plus), de ses têtes « durcies » et renouvelées demain, indéfiniment, grâce aux vérifications du programme Mégajoule à Bordeaux. Elle maintient et renouvelle sa deuxième composante nucléaire en changeant ses missiles nucléaires aéroportés ASMP qui, après avoir équipé les avions Mirage, seront installés sur les Rafale sans que leur emploi aujourd'hui soit très clairement justifié.

Enfin pour terminer avec la situation des pays « *raisonnables* », puissances nucléaires « *officielles* », il faut évoquer des interrogations, sinon des menaces pour l'instant, plus virtuelles, plus diffuses mais qu'on doit avoir dans un coin de sa réflexion.

4 y-a-t-il un risque de nucléarisation de l'Europe ?

le débat sur l'avenir nucléaires de l'Europe a été soulevé à plusieurs reprises mais notamment en décembre 2000 dans un rapport parlementaire français : « *Enfin, il est plus que temps de lever le tabou nucléaire qui pèse sur le débat européen, au moment où un autre tabou vient d'être levé avec la constitution d'une force d'intervention européenne. Les Européens ne peuvent plus, aujourd'hui, se contenter d'afficher une position commune sur la non-prolifération nucléaire, sans poser sur la place publique la question du rôle de l'arme nucléaire dans la sécurité européenne au XXIème siècle.* » ⁽⁵⁾

5 RAPPORT D'INFORMATION déposé en application de l'article 145 du Règlement PAR LA

Quel sera demain le rapport de la PESDC (politique européenne de sécurité et de défense commune) aux armes nucléaires britannique et française ? Ce rapport va dépendre essentiellement du débat sur « l'Europe puissance ». Si une vision de l'Europe puissance au sens classique du terme se développait, c'est à dire une vision basée essentiellement sur une dimension militaire, le problème se posera inéluctablement un jour, dans la mesure où le nucléaire est encore inséparable de la conception de la puissance dans les relations internationales. Or une Europe nucléarisée ne serait pas un facteur de paix mais un facteur d'aggravation d'une multipolarité dangereuse, qui serait semblable à la situation d'avant la guerre de 1914.

La deuxième préoccupation très virtuelle encore est l'évolution du Japon. En décembre dernier, il a publié un Livre blanc sur la défense et une nouvelle Loi de programmation militaire qui ambitionnent de doter le Japon d'une « capacité de défense souple et multifonctionnelle »⁽⁶⁾. De plus, le gouvernement a pris ce jour-là la décision historique de lever son embargo sur les exportations d'armes afin de pouvoir participer au développement d'un bouclier antimissile avec Washington. Ce changement de doctrine casse l'image d'un Japon pacifiste. Or celui-ci a tout à fait les moyens technologiques de devenir une puissance nucléaire du jour au lendemain. Impossible après Hiroshima ? À voir...

Donc le danger des armes nucléaires est bien une réalité et un défi d'aujourd'hui. Où sont les barrages ?

3. Où en est le désarmement, les traités ?

Les traités touchent à trois dimensions : la non-prolifération, la limitation, le désarmement. La non-prolifération, c'est le TNP, la limitation ce sont les traités START et ABM, le TICEN, le projet d'interdiction des matières fissiles (« cut-off »). Le désarmement, c'est le Traité de Washington sur les euro-missiles de 1987 et c'est le projet de Traité ou

COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES (1), sur la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs et présenté par MM. Pierre LELLOUCHE, Guy-Michel CHAUVÉAU et Aloyse WARHOVER, Députés. Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 7 décembre 2000.

6 Dépêche AFP du 10/12/2004 - Tokyo

de Convention d'interdiction, d'élimination complète ou d'abolition des armes nucléaires qui n'est encore qu'une proposition des militants abolitionnistes.

1 La limitation des armes nucléaires :

Les traités START I et II visaient à limiter sévèrement le nombre de missiles nucléaires américains et russes : moins de 3500 de chaque côté. Ils n'ont été que partiellement appliqués et remplacés par un nouvel accord russo-américain en 2001, abaissant les plafonds mais moins contraignant et sans vérification réelle.

De plus, les dirigeants de Washington ont obtenu la mise entre parenthèse du traité anti-missile ABM (Anti-ballistic missile). Celui-ci avait été efficace pour limiter la course aux armements car il bloquait la construction de radars de détection et empêchait les deux superpuissances d'acquérir une protection totale, ce qui les amenait à plus de prudence dans la construction de missiles nucléaires et le surarmement.

Mais depuis plusieurs années, les militaires américains ne voulaient plus avoir les mains liées par ce traité ABM pour pouvoir accélérer la mise au point du bouclier anti-missile qui repose sur la logique opposée de la « protection totale » donc aussi de la « domination totale ».

Un autre traité pourrait jouer un rôle dans le freinage de la course aux armements : c'est le TICEN (Traité d'interdiction totale des essais nucléaires). Malheureusement, la mise en oeuvre de ce traité signé en 1996 est en panne du fait du refus des États-Unis de le ratifier.

Pour les États non-nucléaires, ce traité faisait partie du « paquet » accepté par ceux-ci en 1995 lorsqu'ils acceptèrent la reconduction indéfinie du TNP.

Une autre suite était le Traité d'interdiction et de destruction des matières fissiles appelé « cut-off ». Sa négociation est en panne depuis 1996 du fait du blocage de la Conférence du désarmement de Genève. Il est pris « en otage » depuis la relance du programme de bouclier anti-missile américain et le refus US de démarrer des négociations sur la démilitarisation de l'espace. En représailles, les états non-alignés refusent de discuter de ce « cut-off ».

En fait le coeur du barrage contre le déferlement nucléaire demeure le fameux TNP (Traité de non-prolifération nucléaire), entré en

vigueur en 1970, renouvelé indéfiniment en 1995 et auquel seuls trois pays (plus la Corée du Nord) n'adhèrent pas ce qui en fait théoriquement le Traité le plus universel de la planète. Ce Traité en étant prorogé indéfiniment NE SE RENÉGOCIE PAS : seules ont lieu tous les cinq ans des « Conférences d'examen » (Review Conference) à l'issue desquelles peut être adoptée une Déclaration parallèle politique marquant un engagement plus ou fort des États comme cela avait été le cas en 1995 et 2000 (les « 13 points »).

2 La non-prolifération : où en est le TNP ?

Le marchandage initial de 1970 était : « *on gèle la situation nucléaire* » contre deux promesses : l'accès à l'énergie atomique civile, un désarmement progressif des possédants (les pays « *dotés* »).

Or globalement les pays « *non-dotés* » ont joué le jeu jusqu'à ce que certains pays (Lybie, Irak, Corée du nord) essaient de tricher. De leur côté, les pays dotés ont plutôt traîné des pieds. En avril-mai 2005 aura lieu une Conférence d'examen qui sera cruciale. Pourquoi ?

Parce que dans la préparation de cette Conférence d'examen, les pays nucléaires ont dit clairement que la seule chose à discuter sérieusement aujourd'hui était la lutte contre les risques de prolifération et le respect du TNP sous cet aspect. Ils ont affirmé que la question du désarmement nucléaire par les « P5 » (les cinq pays nucléaires officiels – Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie) n'était plus à l'ordre du jour car ceux-ci avaient déjà fait beaucoup en ce sens dans les années précédentes. Une telle position a suscité beaucoup de réaction chez les autres pays. Comment se présente donc cette Conférence de 2005 et quelle est son importance ?

D) empêcher l'écroulement du TNP en 2005 : les positionnements.

1 Les diplomates de Washington veulent avoir les mains libres :

En 2004, les diplomates étatsuniens ont travaillé pour n'aborder que la question de la prolifération au détriment du désarmement. Le diplomate Bolton a même été jusqu'à redéfinir le « *marchandage* » initial du TNP en escamotant l'engagement de désarmement des grandes puissances et en le résumant à un

échange entre les armes nucléaires pour les « P5 » et l'énergie civile sous conditions pour les autres.

Selon un officiel américain dont les propos ont été rapportés le 31 décembre 2004 par le Kyodo News, les diplomates US sont décidés lors de la Conférence d'examen à faire annuler toutes les promesses annexes faites en l'an 2000 (les « *13 points* » dont notamment celui par lequel les puissances nucléaires rappelaient leur « *engagement sans équivoque* » à aller au désarmement nucléaire).

Une telle attitude apparaîtrait pour les pays non-nucléaires comme le signal que le TNP ne vaut guère plus qu'un morceau de papier.

Quelle sera l'attitude des autres pays nucléaires ?

S'il n'y a pas de pression politique assez forte, on peut estimer que la France ne prendra pas d'initiatives diplomatiques fortes pendant la Conférence d'examen bien qu'elle dispose de marges de manoeuvre, notamment d'une sympathie plus grande dans le tiers-monde depuis la crise irakienne, le lui permettant... Comme pendant la réunion préparatoire de mai 2004, elle risque de tout faire pour rester collée aux « P5 », au club des cinq pays nucléaires : c'est le retour de la « diplomatie de protection » de sa propre dissuasion.

Les autres puissances nucléaires ne prendra pas non plus d'initiatives pour des raisons diverses.

2 Peut-on sauver le TNP ?

Selon Mohamed ElBaradei, directeur de l'AIEA, « *Sans amender le Traité, sept mesures principales permettraient à la Conférence de franchir une étape historique dans le renforcement de la sécurité mondiale* », a-t-il indiqué le 2 février 2005 en marge de l'ouverture de la conférence du désarmement (7).

Premièrement, « *imposer un moratoire de cinq ans sur l'enrichissement de l'uranium et la séparation du plutonium* ». « *Il n'y a pas de raison valable pour construire davantage de ces installations sensibles au niveau de la prolifération, car l'industrie nucléaire a déjà plus qu'assez de capacités à cet égard* », a-t-il observé.

Deuxièmement, « *accélérer les efforts lancés*

7 « AIEA : sept mesures de lutte contre la prolifération nucléaire. » - 2 février 2005 - Centre de nouvelles ONU – <http://www.un.org/french/newscentre/>

par les États-Unis avec l'Initiative mondiale de réduction de la menace », afin de modifier les réacteurs nucléaires de recherche qui utilisent de l'uranium hautement enrichi.

Troisièmement, propose le directeur de l'AIEA, « accroître les normes d'inspection en faisant du 'Protocole additionnel' la norme de vérification » du respect du TNP. Sans les pouvoirs étendus que donnent ce Protocole aux équipes de vérification de l'AIEA, « les droits d'inspection de l'AIEA sont plutôt limités », a précisé M. ElBaradei, pour qui ce Protocole a montré son importance récemment en Iran, en Libye et ailleurs.

Quatrièmement, « appeler le Conseil de sécurité à agir rapidement et fermement en cas de retrait du TNP ». Dans un discours prononcé le 4 novembre 2004, le directeur de l'AIEA avait déploré l'inaction du Conseil de sécurité devant le comportement de la Corée du Nord, qui avait mis « sept ans, dans les années 80, à conclure un accord de sauvegarde avec l'agence », avait « omis de signaler la totalité de sa production d'uranium » en 1992, pour finir, en 2002, par expulser les inspecteurs de l'AIEA après avoir démantelé les mesures de vérification pour enfin annoncer son retrait du TNP.

Cinquièmement, « appeler tous les États à respecter la résolution 1540 du Conseil de sécurité sur la lutte contre le trafic illicite de matériel nucléaire. »

Sixièmement, propose le chef de l'agence de l'ONU, appeler les cinq États partie au TNP qui disposent d'armes nucléaires à accélérer la mise en oeuvre de leur « engagement sans équivoque » à l'égard du désarmement nucléaire.

Septièmement et dernièrement, le directeur de l'AIEA exhorte les États parties à la Conférence d'examen du TNP à « reconnaître la volatilité des tensions de longue date qui génèrent la prolifération » nucléaire, notamment au Moyen-Orient et dans la péninsule Coréenne.

« Aucune de ces mesures ne peut être prise isolément. Elles nécessitent toutes des concessions », a conclu le directeur de l'agence de l'ONU pour l'énergie atomique.

De manière plus générale, comme il l'avait rappelé le 6 octobre 2004 à la 54e conférence Pugwash à Séoul, c'est le fondement même de la pertinence de la dissuasion nucléaire, de l'existence des armes nucléaires qui est

questionné aujourd'hui.

Pour lui, « Il doit être clair que les armes nucléaires aujourd'hui servent seulement d'obstacles à la paix et à la sécurité » (...) Il est très ironique de constater que, dans l'environnement de sécurité actuel, les seuls acteurs qui trouveraient probablement les armes nucléaires les plus meurtrières utiles et les déploieraient sans hésitation seraient les groupes extrémistes transnationaux ou nationaux. »⁽⁸⁾

Le lien entre la discussion autour du TNP et la perspective de l'élimination complète des armes nucléaires est établi clairement par les ONGs et d'autres éléments de la société civile dans le monde.

3 La mobilisation de la société civile : aller à l'élimination complète.

La tenue de la Conférence d'examen du TNP coïncide de plus avec l'année du 60e anniversaire des bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki.

Pour le maire d'Hiroshima, M. Akiba, l'heure n'est pas seulement au renforcement du TNP mais est à des décisions radicales comme il l'a exprimé devant les diplomates à la réunion préparatoire à la Conférence d'examen en mai 2004 à New-York : « ce que nous demandons ici et maintenant, c'est qu'à l'occasion de la révision du TNP en 2005, vous saisissez cette opportunité de passer par un vote majoritaire, sans tenir compte des États qui s'y opposeraient, un appel pour cesser l'état d'alerte de toutes les armes nucléaires, pour une action sans équivoque vers le démantèlement et la destruction de toutes les armes nucléaires conformément à un calendrier clairement libellé, de même qu'un appel à des négociations sur une Convention des armes nucléaires qui établirait un programme irréversible et vérifiable pour la complète élimination de ces armes. »

Pour exercer une pression suffisante, le maire d'Hiroshima s'est adressé aux réseaux d'élus locaux notamment européens et américains pour les inciter à voter des délibérations reprenant ces exigences et un rassemblement de mille élus est prévu le 1er mai à Central park à News-York à la veille de l'ouverture de

8 Site AIEA – Vienne – vérifié 08/02/2005 : <http://www.iaea.org/NewsCenter/Statements/2004/ebsp2004n010.html>

la conférence d'examen.

La question de l'interdiction des armes nucléaires, de leur destruction, de leur abolition reprend donc une nouvelle vigueur et actualité.

Un projet de Convention d'abolition complète existe depuis 1997 : il a été mis au point par les juristes internationaux du réseau IALANA.

La perspective de l'élimination complète des armes nucléaires est au coeur de la mobilisation des ONGs pacifistes. Le principal réseau, « Abolition 2000 » qui regroupe depuis 1995, plus de 2000 organisations dans le monde a lancé un appel à soutenir la campagne du maire d'Hiroshima. Pour une de ses principales animatrices, l'américaine Alice Slater, 2005 « est la meilleure opportunité que nous ayons eue depuis la chute du mur de Berlin pour faire avancer le désarmement nucléaire (C⁹) ».

Ce réseau commence à envisager en cas d'échec de la pression abolitionniste pour démarrer les négociations sur une Convention d'abolition des armes nucléaires, pendant la Conférence de New-York, de lancer un processus semblable à celui d'Ottawa pour les mines antipersonnel.

Ce processus avait permis à une coalition rassemblant un réseau international d'ONGs très actif, des puissances moyennes comme le Canada et la Suède, des institutions humanitaires comme la Croix-Rouge internationale, puis Handicap international de faire démarrer et aboutir des négociations hors des circuits habituels des négociations de désarmement. C'est à l'issue de ce processus original qu'avait été signée la Convention d'Ottawa, qui est devenue la référence pour l'interdiction et la destruction des mines antipersonnel.

En France, neuf organisations pacifistes ⁽¹⁰⁾, ont lancé une campagne commune sur le thème : « *Désarmement nucléaire : prévu depuis trente ans, exigeons-le maintenant !* » et demandent le respect des engagements pris dans le TNP, notamment par les puissances

nucléaires pour le respect de l'article VI. Elles mettent en cause les « *modernisations* » des programmes nucléaires français et à l'initiative du Mouvement de la paix ont décidé de créer des « *comités de vigilance* » sur chacun des sites liés aux forces nucléaires : Ile Longue, Istres, Barp, Valduc, etc.. ⁽¹¹⁾

4. Conclusion

Ces diverses expressions tant étatiques, qu'institutionnelles ou civiles montrent que la Conférence d'examen de 2005 aura plus qu'un aspect formel et routinier. Elle sera peut-être le point de cristallisation des nouveaux dangers apparus autour des armements nucléaires.

Sera-t-elle le point de départ de nouveaux processus de désarmement ? Beaucoup dépendra certainement de la capacité soit des États nucléaires de rassurer par d'autres promesses les États « non-dotés », soit de la capacité de la société civile de faire le lien entre les négociations diplomatiques de New-York et l'anniversaire emblématique d'Hiroshima en août, ainsi que le lien avec les craintes d'une mondialisation militarisée qui ont été celles exprimées par de nombreux participants au Forum social de Porto Allegre en janvier dernier.

Dans l'aboutissement plus ou moins réussi de ces convergences réside certainement la naissance ou non de nouveaux rapports de force.

9 « Abolition 2000 maintenant et après le TNP » - courriel au réseau Abolition 2000 – 21/12/2004

10 Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire, Appel des Cent pour la Paix, Association des Médecins Français pour la Prévention de la guerre nucléaire, Ligue internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, Mouvement de la Paix, Mouvement pour une Alternative Non-violente, Observatoire des armes nucléaires françaises, Pax Christi, Stop Essais pour l'Abolition des armes nucléaires

11 Voir site internet du Mouvement de la paix : <http://mvtpaix.org>

Annexes

EXTRAIT DECLARATION DE MOHAMED ELBARADEI directeur AEIA à 54e conférence Pugwash, Séoul, 6/10/2004

Leçons récentes de la vérification nucléaire (traduction D. Durand):

« La première leçon et peut-être la plus importante non seulement pour l'AIEA mais aussi pour la communauté internationale est que la vérification et la diplomatie, utilisées de manière combinée, peuvent être efficaces. »

« La seconde leçon, illustrée par l'évolution de la situation de la Corée du Nord, est que nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas agir en cas de non-respect (du TNP). »

« La troisième leçon est que les efforts internationaux pour empêcher la diffusion des technologies à travers le contrôle des exportations n'a pas été efficace... (...) Nous pouvons seulement conclure que le contrôle des technologies n'est pas en soi-même une barrière suffisante contre une prolifération ultérieure.»

« La quatrième leçon : l'insécurité provoque la prolifération. Il est instructif que pratiquement toutes les menaces de prolifération nucléaire concerne des régions de tensions persistantes. »

« Il doit être clair que les armes nucléaires aujourd'hui servent seulement d'obstacles à la paix et à la sécurité » (...) Il est très ironique de constater que, dans l'environnement de sécurité actuel, les seuls acteurs qui trouveraient probablement les armes nucléaires les plus meurtrières utiles et les déploieraient sans hésitation seraient les groupes extrémistes transnationaux ou nationaux. »

« La communauté internationale n'a pas réussi à créer une alternative viable à la doctrine de dissuasion nucléaire comme base de la sécurité internationale. »

« S'il y a une seule lumière parmi ces nuages noirs, c'est parce que la fenêtre des opportunités est encore ouverte. »

« Un système fonctionnel de sécurité collective est la seule alternative à la confiance que certaines nations, y compris les états nucléaires et leurs alliés, placent actuellement dans la dissuasion nucléaire ».

Intervention de M.Tadatoshi Akiba, Maire d'Hiroshima

(devant les ambassadeurs représentant les États participant à la Conférence) :

« L'Humanité entre à présent dans l'étape finale d'une décision cruciale. Pendant 50 ans et spécialement depuis 1989, la question suivante a été posée : les armes nucléaires vont-elles être éliminées, ou chaque État ayant les capacités suffisantes cherchera-t-il à posséder la sienne ? En 1998, l'Inde et le Pakistan ont décidé qu'il leur était nécessaire de se doter d'armes nucléaires afin de garantir leur indépendance. Il existe 35 pays dans le monde avec des programmes nucléaires d'envergure mais sans arme nucléaire. Si certains, même une part infime, de ces États devenaient des puissances nucléaires, l'option d'un désarmement nucléaire disparaîtrait virtuellement, et les risques d'utilisation des armes nucléaires augmenteraient. Le gouvernement des États-Unis poursuit actuellement le développement de « mini » armes nucléaires, dites « utilisables », et s'est publiquement réservé le droit d'utiliser celles-ci dans des situations spécifiques telles qu'en « cas de développements militaires surprenants ». La différence dans l'approche américaine de l'Irak et de la Corée du Nord ne fait que confirmer la conviction de certains États qui croient que leur seul espoir pour l'indépendance réside dans la possession d'armes nucléaires.

Nous sommes aujourd'hui très proches d'une hyper prolifération, et peut-être sur le point de connaître un troisième usage de l'arme nucléaire. En tant que maire d'Hiroshima, je peux vous assurer que le chemin que nous prenons ne conduit qu'à une violence indescriptible et à la misère pour nous tous. Et en tant que maire d'Hiroshima, je suis très conscient que nous devons faire plus que parler de ce danger. Depuis plus de 50 ans, les maires d'Hiroshima ont sonné l'alarme quant aux armes nucléaires. Depuis 30 ans, votre illustre corps a parfaitement formulé et débattu des implications du TNP. La ville d'Hiroshima a d'ailleurs célébré en 2000, le document final qui est ressorti de la conférence de révision et qui incluait un « engagement non équivoque » de la part des États dotés de l'arme nucléaire d'éliminer leurs arsenaux. Et pourtant, nous sommes forcés de conclure que les États Unis, le premier État actif dans le domaine nucléaire, entend de manière flagrante et acharnée, maintenir, développer, et même utiliser ces armes abominables et illégales.

Du fait de l'intransigeance américaine, d'autres états dotés maintiennent leurs stocks d'armes, et de nombreux États non dotés semblent réévaluer leurs besoins.

C'est pour cela qu'il incombe au reste du monde, à la grande majorité de la communauté internationale, de se dresser maintenant pour dire à nos chefs militaires que nous refusons d'être menacés ou protégés par les armes nucléaires. Nous refusons de vivre dans un monde de peur et de haine continuellement recyclées. Nous refusons de nous voir les uns les autres comme des ennemis. Nous refusons de coopérer à notre propre éradication.

Presque immédiatement après les bombardements nucléaires, la plupart des survivants ont opéré une incroyable transformation psychologique. Ils ont canalisé leur peine, leur colère, et se sont écartés de toute idée de vengeance dans l'espoir de créer un monde dans lequel aucun être humain où qu'il soit, n'aurait à souffrir le même destin qu'eux !

Ayant vécu la conséquence ultime de l'animosité, ils ont délibérément projeté leur vision d'un monde au delà de la guerre, dans lequel l'humanité apprendrait à coopérer pour garantir le bien être de tous. Ils ont d'ailleurs cru pendant des décennies que l'humanité évoluait lentement mais sûrement dans cette direction.

Aujourd'hui, cependant, ils observent que ceux qui risqueraient de perdre richesse, prestige et contrôle dans un monde pacifié, sont déterminés à maintenir un haut niveau de haine et de terreur. Ils voient des publics crédules se laisser persuader que seul une puissante armée secondée par des armes nucléaires, peut les protéger de leurs ennemis.

Ils voient aussi le monde plonger la tête la première vers un militarisme qui rappelle beaucoup trop le militarisme fasciste qui a précipité leurs pays dans la 2^{de} guerre mondiale.

Nous ne pouvons nous asseoir en silence et regarder arriver cela. Nous devons faire savoir à nos représentants, en premier lieu et avant tout, que nous exigeons d'être libérés sur le champ, de

cette menace nucléaire. Les armes nucléaires sont abominables, cruelles et inhumaines et mettent en danger notre espèce. Rien ne peut être plus évident que l'illégalité de telles armes, et elles doivent être absolument bannies.

Pour cette raison et au nom de l'Humanité, nous demandons l'abolition totale de toutes les armes nucléaires partout dans le monde. Nous demandons qu'elles soient retirées de l'état d'alerte, de même que nous demandons le retrait de toutes les armes nucléaires déployées sur les territoires étrangers. Nous demandons qu'il ne soit plus perdu de temps dans des reports ou des extensions du calendrier du désarmement nucléaire. Il est grand temps pour tous les États reconnus comme dotés de l'arme nucléaire de coopérer dans une structure multilatérale.

Nous poursuivons en demandant que les États nucléaires de facto mettent fin à leurs programmes et rejoignent le TNP en tant qu'États non dotés d'armes nucléaires.

Nous demandons le démantèlement et la destruction de toutes les armes nucléaires et que le matériel radioactif soit entreposé le plus rapidement de la manière la plus sûre possible, simultanément nous demandons le démantèlement de tous les vecteurs, des installations de production, des sites de tests et des laboratoires. Nous demandons que toutes les nations laissent leur porte ouverte sans condition aux inspecteurs de l'ONU mandatés pour garantir que toutes les armes et tous les programmes d'assemblage de ces armes ont été pris en compte et démantelés. Tous les États devront déclarer tout ce qui se rapporte à ces activités et mettre leurs satellites et leurs autres moyens techniques à disposition des inspecteurs.

La vérification par les citoyens doit être appuyée par la législation nationale qui nécessite la publication des informations pertinentes et l'assurance d'une protection juridique complète pour ceux qui dénoncent.

En résumé, ce que nous demandons ici et maintenant, c'est qu'à l'occasion de la révision du TNP en 2005, vous saisissiez cette opportunité de passer par un vote majoritaire, sans tenir compte des États qui s'y opposeraient, un appel pour cesser l'état d'alerte de toutes les armes nucléaires, pour une action sans équivoque vers le démantèlement et la destruction de toutes les armes nucléaires conformément à un calendrier clairement libellé, de même qu'un appel à des négociations sur une Convention des armes nucléaires qui établirait un programme irréversible et vérifiable pour la complète élimination de ces armes.

« Impossible », diront certains. « Les puissances nucléaires n'accepteront jamais ». Mais si les usines peuvent très bien se passer d'êtres humains, les individus restent encore le pouvoir ultime derrière leurs dirigeants. Le temps est venu pour les populations d'émerger et de faire comprendre à leurs dirigeants militaristes et compétiteurs où se trouve le vrai pouvoir. Le temps est venu d'aller au-delà des mots, de la raison d'état et des traités non contraignants. Le temps est venu d'imposer des sanctions économiques aux pays qui insistent pour maintenir des armes nucléaires. Le temps est venu d'utiliser les manifestations, les marches, les grèves, les boycotts et tous les moyens non-violents à notre disposition pour s'opposer à la destruction de nos frères et sœurs, de notre habitat, et à l'extermination de notre espèce.

Le temps est venu de se battre, pacifiquement, pour nos vies.

Chacun de nous dans cette pièce aujourd'hui, béni d'avoir reçu une éducation de haut niveau dans la prospérité, a l'obligation d'éduquer le reste des populations de son pays sur le danger nucléaire. Nous devons les informer et les mobiliser pour leur propre protection. Il est de notre responsabilité de lancer une campagne massive et bien enracinée qui posera clairement que les populations de tous les pays n'accepteront que des représentants politiques qui auront pris l'engagement d'éliminer les armes nucléaires. Notre responsabilité d'élus locaux est particulièrement engagée.

« Le complexe militaro-industriel est trop puissant », diront certains. Je n'ai aucune illusion sur ce qui arrive aux individus qui cherchent à corriger leurs dirigeants. Il a fallu 100 ans et une guerre sanguinaire pour libérer les esclaves aux États Unis, il a ensuite fallu un autre siècle pour les libérer de la terreur du lynchage et de l'humiliation de la ségrégation. Il a fallu 30 ans à Gandhi pour libérer l'Inde de la colonisation britannique. Il a fallu 15 ans pour arrêter la guerre du Vietnam. Les changements radicaux prennent du temps et imposent des sacrifices, mais malheureusement, les individus porteurs d'une vision morale et spirituelle doivent à nouveau entreprendre une bataille.

L'abolition des armes nucléaires n'est en aucun cas moins importante que l'abolition de

l'esclavage. Nous ne nous battons pas juste contre une technologie ou une arme. Comme l'a dit Martin Luther King Junior, nous combattons les armes nucléaires dans nos esprits. Nous combattons l'idée que n'importe qui pourrait, pour une raison qu'il estime légitime, provoquer un holocauste nucléaire. Nous combattons l'idée même qu'un petit groupe d'hommes puissants se donne la capacité de lancer Armageddon. Nous combattons l'idée de devoir dépenser des milliards de dollars en surarmement alors que des milliards d'entre nous vivent dans des conditions d'extrême pauvreté.

Notre cible immédiate est l'arme nucléaire, mais notre objectif à long terme est l'émergence d'une civilisation nouvelle ; dans ce nouveau monde, aucun homme ne sera assez stupide pour tuer ou sacrifier sa vie pour défendre l'ego ou la richesse d'un maître. Nous recherchons un monde où aucun homme, aucune femme, aucun enfant n'ira se coucher en se demandant s'il survivra ou non à la faim, à la peste ou à la violence du jour suivant; Un monde dans lequel nous pourrions regarder autour de nous dans cette pièce en y voyant ni meurtres, ni ennemis voleurs contre lesquels nous devrions nous défendre, mais où nous verrons des frères et des sœurs desquels dépendent notre propre sécurité, notre survie et notre bonheur.

Vous entendrez bientôt parler d'une nouvelle campagne pour l'abolition des armes nucléaires. Les villes d'Hiroshima et Nagasaki, soutenues par la Conférence mondiale des maires pour la paix , qui représente 539 villes et une population de plus de 250 millions d'individus à travers le monde, travaillent avec chaque personne désireuse d'aider à dessiner, développer et implanter cette campagne.

Nous vous prions de nous rejoindre pour nous aider. Nous vous prions de soutenir cette campagne de quelque façon que ce soit. Permettez-nous de travailler ensemble pour le bien de nos enfants et de nos petits enfants. Permettez-nous de bannir l'arme nucléaire en 2005. »

Texte principal - Traduction AFCDRP - Genève, le 30 avril 2003

Les 13 étapes pratiques pour le désarmement nucléaire :

1. Signature du Traité d'interdiction Complète des Essais (TICE) sans délai et sans condition.
2. Arrêt des essais nucléaires et de tout autre type d'explosion nucléaire.
3. Négociation à la Conférence du Désarmement de Genève d'un traité sur l'interdiction de production de matières fissiles. Date limite pour aboutir: 2005.
4. Création d'une sous-structure de la Conférence du Désarmement pour négocier le désarmement nucléaire.
5. Toute mesure de désarmement nucléaire devra avoir un caractère irréversible.
6. Le renouvellement de l'engagement des Etats nucléaires de leur décision sans équivoque d'accomplir une élimination totale de leurs armes nucléaires comme cela est écrit dans l'article VI du TNP.
7. Le respect complet des traités de désarmement nucléaire START II et START III et le renforcement du Traité ABM.
8. Le renforcement de l'accord tripartite USA-Russie-AIEA
9. Les étapes de désarmement nucléaire seront menées de telle façon à garantir la stabilité internationale. On respectera les règles suivantes:
 - 1-efforts de réductions unilatérales,
 - 2-transparence des mesures prises,
 - 3-réduction concernant aussi les armes nucléaires non-stratégiques,
 - 4-réduction du niveau d'alerte des systèmes nucléaires,
 - 5-diminution du rôle des armes nucléaires dans les politiques de Défense,
 - 6-les Etats nucléaires engageront au plus vite un processus d'élimination totale de leurs armes nucléaires.
10. Arrêt de la production de plutonium. Toutes les matières fissiles seront placées sous contrôle de l'AIEA avec des processus de vérification pour s'assurer que ces matériaux ne retournent pas dans des programmes militaires.
11. Ré-affirmation que le but ultime poursuivi est un processus de désarmement général et complet sous contrôle international.
12. Des rapports réguliers seront fournis dans le cadre du Traité de Non Prolifération par tous les Etats parties, par rapport au respect de l'article VI.
13. Il sera développé de nouveau moyens de vérifications pour s'assurer du respect des accords de désarmement et la pérennité d'un monde sans arme nucléaire.